



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

**RECYCLAGE DES LOGEMENTS
VACANTS, UN DISPOSITIF
DE LA MEL POUR VOUS !**

LA REQUALIFICATION DES LOGEMENTS VACANTS

Depuis 2016 la MEL est engagée dans un dispositif volontaire et innovant de lutte contre les logements vacants dégradés.

C'est en effet un enjeu majeur des politiques métropolitaines de l'habitat, mais aussi de l'environnement et du cadre de vie, avec un gisement potentiel de plusieurs milliers de logements vacants à remettre sur le marché

RÉCUPÉRATION

de recettes fiscales engendrées par la remise sur le marché

LIMITATION

des coûts indirects liés aux phénomènes de la vacance



RECONSTITUTION

d'une offre de logement dans le diffus sans consommation de terres agricoles

VALORISATION

du patrimoine

AMÉLIORATION

du cadre de vie et de l'image des quartiers

>>> UN OPERATEUR DÉDIÉ : LA FABRIQUE DES QUARTIERS

Le pilotage de ce dispositif a été confié à La fabrique des quartiers, Lille métropole SPLA qui est un outil métropolitain dédié à la requalification et la revitalisation des quartiers d'habitat ancien dégradé.

>>> UNE EXPERTISE DÉJÀ RECONNUE

Depuis le démarrage de ce dispositif, ce sont 2 400 logements qui ont fait l'objet d'un diagnostic pour déterminer la nature des blocages. De nombreuses démarches et procédures ont été engagées auprès des propriétaires pour y remédier. Plusieurs centaines de logements ont ainsi été remis sur le marché par le dispositif.

>>> UN DISPOSITIF AU SERVICE DE TOUTES LES COMMUNES DE LA MÉTROPOLE

**24 communes bénéficient déjà de ce dispositif :
ALORS POURQUOI PAS VOUS ?**

Pour devenir partenaire, il vous suffit de répondre à l'appel à manifestation d'intérêt en contactant La fabrique des quartiers.

COMMENT ÇA MARCHE ?



REPÉRAGE ET DIAGNOSTIC

Les villes partenaires transmettent à La fabrique des quartiers les adresses qu'elles ont repérées. La fabrique des quartiers peut les accompagner dans cette démarche préalable.

La fabrique des quartiers dresse un diagnostic des raisons de la vacance en faisant des enquêtes de terrain, en identifiant les propriétaires ou les ayant droits... avec l'aide si nécessaire de généalogistes.



ACCOMPAGNEMENT ET DÉBLOCAGE FONCIER

Elle remobilise les propriétaires et l'ensemble des interlocuteurs concernés.

Elle oriente les propriétaires identifiés comme volontaires vers les dispositifs d'aide à la réhabilitation et la valorisation de leur patrimoine.

Elle peut accompagner la ville et la MEL dans les procédures de déblocage qui s'imposent : biens sans maître, état d'abandon manifeste, procédures de péril, etc...



RECYCLAGE

En collaboration avec l'Établissement Public Foncier Nord-Pas de Calais La fabrique des quartiers dispose depuis 2020 des moyens nécessaires pour acquérir les biens et les remettre sur le marché après les avoir entièrement réhabilités.

C'est donc un service complet, gratuit et facile à mettre en œuvre qui vous est proposé !





© La fabrique des quartiers

**VOUS ÊTES INTÉRESSÉS ?
CONTACTEZ-NOUS !**

Nathalie Dwels

8 allée de la filature

59000 Lille

06.14.79.58.53

ndwels@lafabriquedesquartiers.fr

www.lafabriquedesquartiers.fr



**La fabrique
des quartiers**
MÉTROPOLÉ EUROPÉENNE DE LILLE - SPLA

Design graphique : www.studiocorpus.com